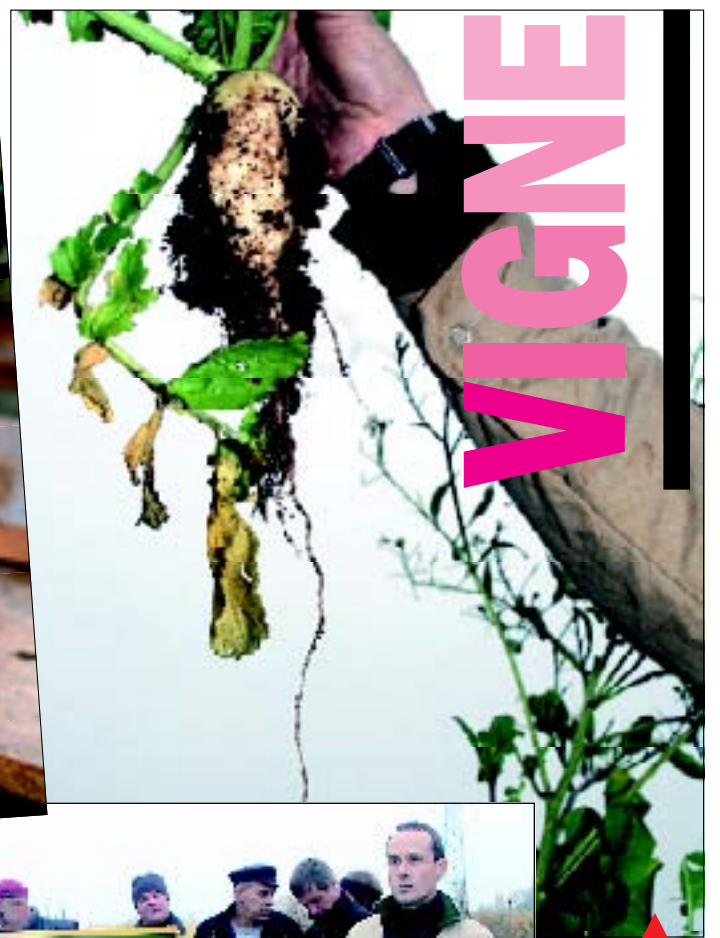




Profil révélant une organisation horizontale de la structure du sol, avec empilement de différents horizons pédologiques, et traduisant un fort compactage. Une implantation en semis avec fissuration une fois que le couvert est implanté permettrait de rétablir la continuité structurale du sol.



Le soc du semoir Aitchinson en T inversé, spécialisé dans les sur-semis de prairie.



Le radis chinois, un pivot décompactant puissant.

Vignes vivantes. Décompacter les sols avec des plantes en TCS Bien "élever" un sol viticole

L'association Vignes vivantes accueillait jeudi 15 novembre Matthieu Archambeaud de la revue TCS pour une journée consacrée aux semis directs en viticulture, et aux types de cultures à semer en vue de stimuler et de décompacter les sols viticoles.



Matthieu Archambeaud commente un profil de sol viticole, avec un semis direct d'un mélange décompactant, effectué cet été au semoir Aitchinson.

Profils culturaux, présentation de semoirs, visites d'essais de semis direct... Il y avait de quoi s'informer Jeudi 15 novembre pour améliorer la qualité agronomique des sols viticoles. Car de plus en plus de vigneronnes ressentent la nécessité de "faire bien fonctionner" leurs sols pour améliorer le goût de leurs vins. Et de plus en plus de vigneronnes estiment que les consommateurs se montrent très sensibles à la qualité du goût du vin si ce dernier est élaboré à partir de vigne poussant sur des sols en bonne santé. Bien que la relation qualité du sol - qualité du goût semble évidente pour les vigneronnes de l'association Vignes vivantes, elle reste très controversée dans les milieux agronomiques.

C'est chez le président de l'association Vincent Fleith que débutait cette journée technique. Spécialiste des techniques culturales simplifiées, et des couverts d'interculture, Matthieu Archambeaud a commenté avec Michel Roesch, agriculteur spécialisé en TCS, différents profils culturaux suite à des essais d'implantation en semis direct d'une multitude de cultures - radis, lin, lotier, tournesol, etc. - effectués cet été.

En viticulture, les contraintes agronomiques ne sont toutefois pas les mêmes qu'en grande culture, d'une part à cause du trafic sur la parcelle imposé par les pratiques viticoles et les rangs, un trafic beaucoup plus fréquent en intensité, et d'autre part à cause du cycle organique de la plante pérenne qu'est la vigne qui

produit des bois. Les contraintes étant ce qu'elles sont, la diversité des couverts est immense et il est possible de trouver des plantes pour compenser toutes les pratiques viticoles qui sont de nature à immobiliser les sols.

"Nous avons une pièce maîtresse en TCS pour relancer les sols, souligne Michel Roesch : des couverts à C/N élevés, riches en sucres, hautement fermentescibles, qui vont stimuler la vie des sols. C'est un préalable." Mais à ce point, les questions sont complexes : quand semer, quoi semer, est-ce que ça va concurrencer la vigne, interroge Matthieu Archambeaud ? La question devient d'autant plus technique, que la vigne n'apprécie pas "les flashes azotés" qui causent par conséquent des maladies. "Plus on charge la parcelle en légumineuse, plus on va mobiliser de l'azote. Et plus on sème des plantes susceptibles de se lignifier par destruction tardive, comme de l'avoine, du seigle, du lin, de la moutarde, plus on a une libéralisation ralentie. On peut même provoquer des faims d'azote."

L'objectif global d'un sol, souligne Matthieu Archambeaud est d'avoir le profil "le plus vertical possible" pour stocker le maximum d'eau et d'éléments nutritifs échangeables. Mais si la structure est abîmée, alors le sol se s'organise de manière horizontale avec un empilement successif de couches qui traduit un mauvais échange nutritif et des sols qui ne vont pas se recharger en eau durant l'hiver. Sans compter les risques d'érosion, et surtout la mauvaise oxygéné-

tion du sol. "Si les sols s'engorgent, ils partent en fermentation anaérobie, avec production d'acides-phénols. Nous considérons que la gestion des sols, c'est comme l'élevage d'un cheptel. Il ne sert à rien de le nourrir s'il est en mauvaise santé. Il ne sert à rien d'apporter des composts et autres matières organiques, si le sol n'a pas une bonne structure."

Le réseau de vigneronnes a donc réalisé cette année treize essais en semis direct de différents couverts avec le semoir Aitchinson. Ce semoir d'origine néo-zélandaise est spécialisé dans les sur-semis de prairie. Son soc semeur a un profil en T inversé. La graine est précisément déposée dans le sillon tandis que les deux ailettes scalpent la couche herbeuse sans trop désorganiser les horizons pédologiques. Utilisé pour semer

dans des pâtures, ce semoir possède un bon potentiel de levées des semis. Un modèle a donc été adapté à l'écartement des vignes pour l'Association. Il dispose également d'un distributeur de graines ultra-simple, mais très efficace et non ségréguant en cas de graines de différents calibres et de méteil. Il est composé tout simplement de deux disques en mousse qui pincent les graines et les redistribuent. "Petit détail : penser à ce que la trémie à semences soit montée sur silentbloks, pour limiter les vibrations et la ségrégation des graines en cas de mélanges", conseille Matthieu Archambeaud.

Vincent Fleith a ensuite présenté les conditions de semis direct de l'année. "Les meilleures réussites de levées n'ont pas été celles qu'on attendait. Les semis des sols

qui ont été trop travaillés n'ont pas bien levé."

"On s'est aperçu que les semis de fin juillet, début août étaient idéals en TCS. C'est là où les semoirs de semis direct sont très intéressants car on ne remue pas le sol, on ne provoque pas de minéralisation et on évite de perdre le peu d'eau nécessaire à la levée. Des graines peuvent attendre tranquillement deux mois avant de démarrer", explique Matthieu Archambeaud. "Ce qui a bien levé cette année, à ma grande surprise, c'est ce qui a été semé dans de l'herbe. Mais dès qu'on a gratté un peu trop la terre, les levées n'ont pas bien réussi", ajoute Vincent Fleith. D'où l'intérêt de la technique de semis direct qui est essentielle. "Mais aussi d'avoir des mélanges très diversifiés pour réussir un couvert", ajoute Michel Roesch. Nous reviendrons ultérieurement sur les différents couverts

Scherwiller, confrérie des Rieslingers

Petite promenade parlementaire

La confrérie des Rieslingers tenait un chapitre au Parlement européen lundi dernier, chaleureusement accueillie par les députés Joseph Daul, Astrid Lulling et Michel Dantin.

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas pour la question des droits de plantation qu'un groupe de vigneronnes s'est rendu lundi dernier au Parlement européen. Mais c'est tout de même pour montrer combien les traditions viticoles pèsent dans ce débat. La confrérie des Rieslingers de Scherwiller proposait un chapitre dans les salons feutrés de l'institution européenne, profitant d'une session parlementaire pour

se faire expliquer le rôle de cette assemblée européenne, par les attachés des députés Joseph Daul et Astrid Lulling. Le rendez-vous était donné à 18 h dans l'hémicycle. Et après une première heure studieuse, les Rieslingers emmenés par le grand maître Bernard Martin procédaient à deux intronisations, celle de Michel Dantin, et celle d'Astrid Lulling, luxembourgeoise, doyenne des députés européens et présidente de

l'intergroupe Vin. Sous l'œil bienveillant de Joseph Daul, les deux nouveaux ambassadeurs de Scherwiller juraient fidélité, buvaient au loyola, et étaient décorés de la traditionnelle serpette du vigneron. C'était aussi l'occasion pour tous de découvrir ou re-découvrir quelques breuvages de Scherwiller, commentés notamment par Gérard Gouello, grand maître de la confrérie voisine du Haut-Koenigsbourg, et par Marie-Odile Goefft, ex. reine des vins d'Alsace. Parmi les invités, Marcel Bauer, maire de Sélestat, confiait sa joie de voir les confrères Rieslingers perpétuer les traditions. Quant à Amélie Baril, la Reine des vins d'Alsace, elle avouait sa préférence pour le riesling, cépage toujours très vénéré à Scherwiller.

Les trois députés n'ont pas manqué pour leur part de souligner leur engagement au service de la cause vigneronne pour préserver les droits de plantation. Et Joseph Daul s'aventurait même à pronostiquer une issue favorable, à travers un texte parlementaire actuellement en rédaction, en vue d'une procédure de conciliation avec la Commission européenne.



De gauche à droite, André Boesch, maire de Scherwiller, Joseph Daul, Marcel Bauer, maire de Sélestat, Astrid Lulling, Bernard Martin, la reine Amélie Baril, et Michel Dantin.

DL